



Laurence
Harribey



Communiqué de presse

Loi PACTE: Eviter un nouveau Ford

Laurence Harribey, sénatrice de la Gironde, et Bernard Lalande, sénateur de Charente-Maritime, ont déposé ce matin un amendement à la loi Plan d’Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE).

A l'heure où le projet de loi PACTE tend à redéfinir le rôle des entreprises et leur responsabilité sociale, cet amendement vise à éviter d'autres catastrophes économiques et sociales, telle celle de FORD en Gironde. Il a pour but de contraindre les entreprises ayant reçu des subventions en contrepartie de certains engagements (ex : le maintien d'un certain nombre d'emplois) au remboursement de la subvention dans le cas où les engagements initiaux n'auraient pas été respectés ou dans le cas où toutes les propositions de reprise auraient été rejetées.

Avec plus de 850 salariés licenciés alors que deux millions d'euros d'argent public (dont 680 000 euros reste à réaliser) ont été alloués à Ford pour la mise en oeuvre d'un nouveau programme d'industrialisation conditionné au maintien de 1000 emplois pendant 5 ans après l'achèvement des investissements, le cas de l'usine Ford de Blanquefort est particulièrement emblématique.

C'est dans cette démarche de responsabilité et d'obligation que Laurence Harribey et Bernard Lalande ont déposé un amendement dit « Ford », co-signé par l'ensemble du Groupe socialiste et républicain du Sénat, pour éviter d'autres catastrophes économiques et sociales. Prévenir plutôt que guérir.

PERMANENCE :
84 Cours du Général Leclerc - 33210 Langon
09 61 60 42 23

Xavier MARTIN
06 71 53 15 68
laurence.harribey.senat@gmail.com